

SNELAC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2013)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Adhérents
SNELAC
2 rue d'Amsterdam
75009 Paris

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SNELAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

*PricewaterhouseCoopers Audit SA, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

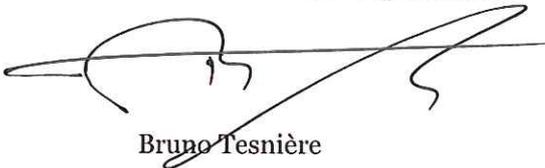
III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 19 mai 2014

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Bruno Tesnière

SNELAC

2 RUE D'AMSTERDAM

75009 Paris 09

COMPTES ANNUELS

FFCC
30 B RUE BERGERE

75009 PARIS
01 47 70 00 64

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 114	1 117	997	997			
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	25 660	17 068	8 593	10 343	1 750	16.92	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	13 320		13 320	13 320				
	TOTAL II	41 094	18 184	22 910	24 660	1 750	7.10	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	2 148		2 148	10 261	8 113	79.06	
	Autres créances	4 909		4 909	2 275	2 634	115.77	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement				616 046	616 046	100.00		
Disponibilités	714 478		714 478	10 054	704 424	NS		
Charges constatées d'avance (3)	2 401		2 401	1 927	473	24.56		
	TOTAL III	723 936		723 936	640 563	83 373	13.02	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	765 030	18 184	746 846	665 223	81 623	12.27	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation						
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	594 916		527 265		67 652	12.83
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	71 862		67 652		4 210	6.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	TOTAL I	666 778		594 916		71 862	12.08
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
TOTAL II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
TOTAL III							
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	5 593 74 475		5 787 64 519		195 9 956	3.37 15.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	TOTAL IV	80 067		70 306		9 761	13.88
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	TOTAL V						
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	746 846		665 223		81 623	12.27

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

80 067 70 306

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	474 497		474 497	459 375		15 121	3.29
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	474 497		474 497	459 375		15 121	3.29
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			110 339	118 273		7 934	6.71
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37 945	41 723		3 779	9.06
Autres produits			7	0		7	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			622 787	619 372		3 415	0.55
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			288 972	278 051		10 921	3.93
Impôts, taxes et versements assimilés			49 120	14 463		34 657	239.63
Salaires et traitements			199 813	198 623		1 190	0.60
Charges sociales			80 668	80 180		488	0.61
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 876	3 260		383	11.76
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10	31 452		31 442	99.97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			621 460	606 028		15 431	2.55
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 328	13 343		12 016	90.05
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013	Exercice N-1 31/12/2012	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 635	10 620	2 984	28.10
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	424	676	252	37.34
TOTAL V	8 059	11 296	3 237	28.66
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 059	11 296	3 237	28.66
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	9 387	24 639	15 253	61.90
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	79 258	47 934	31 324	65.35
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	79 258	47 934	31 324	65.35
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	79 258	47 934	31 324	65.35
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 783	4 922	11 861	240.98
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	710 105	678 602	31 503	4.64
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	638 243	610 950	27 292	4.47
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	71 862	67 652	4 210	6.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 746 845.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 474 496.64 Euros et dégageant un bénéfice de 71 862.04 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture. NON

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice: NON

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Transferts de charges

Au crédit du compte Transferts de Charges, ont été comptabilisés:

a) La reprise de l'avantage en nature lié à l'octroi d'un véhicule à la Déléguée Générale pour une valeur de 1.982,04€.

b) Un remboursement d'assurance pour un montant de 603,78€.

c) la participation des adhérents aux frais de restauration lors des Rencontres du SNELAC pour 33.858,78€.

d) le versement de l'aide lié à l'apprentissage pour 1.500,00€.

La totalité du poste transfert de charge figure au compte de Résultat pour une somme de 37.944,60€.

Litiges

Le 13 novembre 2013, l'association pour la promotion de la concurrence dans le secteur de l'assurance collective a assigné le SNELAC. Le litige porte sur l'accord du 28 juin 2013 relatif à la désignation de l'organisme assureur AG2R Prévoyance pour la branche "Espaces de loisirs, d'attractions et culturels", ainsi que son annexe, l'avenant 45 relatif au remboursement de frais de santé. Le litige porte sur 10.000€ au titre de l'article 700. Le SNELAC considère que cette demande n'est pas fondée, il n'a donc pas constitué de provision.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 594 €. Le syndicat n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 114		
Installations générales agencements aménagements divers	12 979		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 555		1 126
TOTAL	24 534		1 126
Prêts, autres immobilisations financières	13 320		
TOTAL	13 320		
TOTAL GENERAL	39 968		1 126

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 114	2 114
Installations générales agencements aménagements divers			12 979	12 979
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 682	12 682
TOTAL			25 660	25 660
Prêts, autres immobilisations financières			13 320	13 320
TOTAL			13 320	13 320
TOTAL GENERAL			41 094	41 094

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 117			1 117
Installations générales agencements aménagements divers	5 073	1 418		6 491
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 118	1 459		10 577
TOTAL	14 191	2 876		17 068
TOTAL GENERAL	15 308	2 876		18 184

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 418				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 459				
TOTAL	2 876				
TOTAL GENERAL	2 876				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 320		13 320
Autres créances clients	2 148	2 148	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 909	4 909	
Charges constatées d'avance	2 401	2 401	
TOTAL	22 778	9 458	13 320

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 593	5 593		
Personnel et comptes rattachés	18 685	18 685		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 832	41 832		
Impôts sur les bénéficiaires	9 650	9 650		
Taxe sur la valeur ajoutée	671	671		
Autres impôts taxes et assimilés	3 637	3 637		
TOTAL	80 067	80 067		

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

A la fin de l'exercice, l'intégralité des titres détenus ont fait l'objet d'une cession.

En effet, afin d'avoir une gestion plus en adéquation avec le statut particulier du syndicat, celui-ci a transféré l'intégralité de ces avoirs à la banque SBE et procéder à la clôture de son compte au LCL début 2014.

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 150
Dettes fiscales et sociales	28 446
Total	31 596

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 401
Total	2 401

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	3	
Employés	1	
Total	4	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

Compte tenu de son caractère non significatif et de la moyenne d'âge des salariés, aucune provision pour indemnités de fin de carrière, compléments de retraite des salariés n'a été constituée dans les comptes sociaux.